

FICHE DE POSTE DGE - N° 10.4.0

Intitulé du Poste : **Chef du service de la veille économique**
Lieu de travail : Direction générale de l'économie/Brazzaville.
Type de contrat : CDD (En fonction de la performance).
Supérieur hiérarchique : Directeur de la réglementation économique et du suivi des investissements (DRESI)

Description du Poste	Responsable de la gestion administrative et technique du service de la veille économique, le chef de service (H/F) supervise l'action des bureaux placés sous son autorité. Il veille à la collecte, à l'analyse et à la communication des informations économiques et concurrentielles. Son rôle est essentiel pour garantir une prise de décision éclairée au sein de la direction générale.
Missions principales	○ Analyse économique : ▪ Réaliser les enquêtes de veille économique ; ▪ Assurer la veille informationnelle relative à la réglementation économique ; ▪ Prévoir les tendances du marché ; ▪ Trier, analyser et diffuser les informations aux acteurs économiques ; ▪ Identifier les enjeux économiques et formuler des recommandations. ○ Veille concurrentielle : Surveiller les marchés, les pratiques anticoncurrentielles et les évolutions économiques. Anticiper les risques et opportunités. ○ Gestion des bases de données : Actualiser et gérer les bases de données relatives aux prix, à la concurrence et aux indicateurs économiques. ○ Rédaction d'avis : Contribuer à la rédaction d'avis sur les questions de concurrence et de régulation économique.
Activités et tâches	○ Analyse des dossiers : ▪ Examiner les aspects économiques des dossiers en cours ; ▪ Définir les marchés pertinents et évaluer les positions dominantes. ○ Veille économique : ▪ Collecter des données sur les marchés, les prix, les entreprises et les secteurs ; ▪ Suivre les évolutions économiques nationales et

	internationales ; ▪ Identifier les tendances et les risques. ○ Gestion des bases de données : ▪ Mettre à jour les informations économiques et concurrentielles ; ▪ Assurer la qualité et la cohérence des données. ○ Rédaction d'avis : ▪ Participer à la rédaction d'avis sur les questions de concurrence ; Présenter les analyses économiques de manière claire et concise.
Conditions particulières de travail	○ Collaboration : Travailler en étroite collaboration avec les équipes chargées d'instruire les dossiers ; ○ Respect des délais : Assurer la ponctualité dans la fourniture des avis et des rapports.
Compétences, profil, expérience professionnelle et âge	○ Compétences : ▪ Maîtrise des lois et réglementations en matière de concurrence ; ▪ Capacité à communiquer efficacement avec des parties prenantes variées. ○ Diplôme : BAC+ 3 (ou diplôme équivalent) minimum en droit, économie ou domaine similaire ou, BAC+ 2 avec une expérience professionnelle conséquente dans l'un des domaines liés à l'objet du service. ○ Expérience : Au moins 3 ans d'expérience dans l'analyse économique ou juridique. ○ Âge : A la discrétion du comité technique de présélection.
Langues écrites ou parlées	○ Maîtrise du français : Langue officielle.

Fait à Brazzaville le **13 AOUT 2024**
 Le Directeur général de l'économie,



Franck Mondésir MBOUYILA TSASSA